



CERCLE SPORTIF DE BAS DU FORT

Ecole Française de Voile

Digue Monroux Bas du Fort / 97190 GOSIER

Tél/Fax : 0590 90 93 94 // 0690 33 64 40

Email : csbf.guadeloupe@wanadoo.fr

www.csbf-guadeloupe.com

AVIS DE COURSE

Coupe de Nwel 2011

du 26 décembre au 30 décembre 2011
Gosier Guadeloupe

CSBF Cercle Sportif de Bas du Fort en Guadeloupe

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.
- 1.4. le présent avis de course, les instructions de course type dériveur et Intersérie multicoques de sport, les annexes et les éventuels avenants
- 1.5. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes OPTIMIST – OPEN BIC – LASER (4.7 – Radial et Standard) – Multicoques de sport et PAV BIC 293 (Minimes et Cadets).
Les Open-Bic courent en temps compensé selon le système temps sur temps, en outre en cas de participation massive des Open-Bic une série à part sera créée.

- 3.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à CSBF au plus tard le 16 décembre 2011.
Les concurrents français peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du « CSBF Coupe de Nwel 2011 » Frais d'inscription de 95 €/coureur pour les solitaires, 85 € par équipier pour les catamarans et 95 €/coureur pour les trimarans de sport (WETA) qui navigue en solitaire, avant le 30 novembre 2011, après cette date les frais d'inscription seront majorés de 20 %.

CSBF (Cercle Sportif de Bas du Fort) Digue Monroux - 97190 GOSIER - Guadeloupe

Tel : 0590 90 93 94 - Email : csbf.guadeloupe@wanadoo.fr - Site : www.csbf-guadeloupe.com



Affilié FFV sous le N° 32 00606 - Agréé J&S sous le N° 971 82 11 AAJ 33

Déclaré en Préfecture le 30 août 1952 sous le N° 641

Siret n° 31331021100013



Les Concurrents étrangers peuvent s'inscrire en complétant et en envoyant par courrier a l'adresse ci-dessus le formulaire joint. Les délais sont les mêmes que pour les concurrents français. Le montant de l'inscription de 95 euros/coureur pour les solitaires 85 euros par équipier pour les catamarans et 95 €/coureur pour les trimarans de sport (WETA) qui navigue en solitaire, sera réglé en espèces ou CB (Visa MasterCard) le jour de la confirmation d'inscription. Pour ceux qui désirent payer par virement bancaire, n'oublier pas de spécifier dans le formulaire bancaire « Coupe de Nwel 2011 »

Les Coordonnées bancaires sont les suivantes :
Cercle Sportif de Bas du Fort
BRED Centre Cora Bas du Fort 97190 Gosier Guadeloupe
IBAN : FR7610107003930014171072390
SWIFT : BREDFRPPDF

3.3. Les concurrents doivent présenter au moment de la confirmation de leur inscription :

- leur licence FF Voile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF. :

- une autorisation parentale à courir

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Solitaire	95 € / Coureur avant le 30 novembre 2011
	115 € / Coureur après le 30 novembre 2011
Double	85 € / Coureur avant le 30 novembre 2011
	105 € / Coureur après le 30 novembre 2011

5. PROGRAMME

Date	Horaire	Information
Lundi 26 décembre	De 10h à 17h	Confirmation d'inscription - Jauge et contrôle
	13h25 : 1 ^{er} signal d'avertissement	Régate d'entraînement
	De 18h à 20 h	Cérémonie d'ouverture
Mardi 27 décembre	9h55 : 1 ^{er} signal d'avertissement	Courses à suivre pour les séries suivantes : DERIVEUR - PAV BIC 293 - Inter série MULTICOQUES
Mercredi 28 décembre	9h55 : 1 ^{er} signal d'avertissement	Courses à suivre pour les séries suivantes : DERIVEUR - PAV BIC 293 - Inter série MULTICOQUES
	19h	Repas Coureurs
Jeudi 29 décembre	9h55 : 1 ^{er} signal d'avertissement	Courses par équipes ou courses à suivre pour les séries suivantes : DERIVEUR - PAV BIC 293 - Raid ou courses à suivre pour les Inter série MULTICOQUES
Vendredi 30 décembre	9h55 : 1 ^{er} signal d'avertissement	Courses à suivre pour les séries suivantes : DERIVEUR - PAV BIC 293 - Inter série MULTICOQUES
	A partir de 16h	Résultats et cérémonie de clôture

6. JAUGE

Les opérations préalables de jauge se dérouleront le lundi 26 décembre de 10h à 17h au CSBF Cercle Sportif de Bas du Fort.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront :

- disponibles aux inscriptions le 26 décembre 2011
- affichées selon la Prescription Fédérale.

8. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de types trapèze, banane ou raid.

9. SYSTEME DE PENALITE

Pour les Intersérie multicoques de sport, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. CLASSEMENT

Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 3

- Si 3 courses sont courues les points de toutes les courses seront comptabilisés.
- De 4 courses à 11 courses courues et validées, le score total sera le score de toutes les courses moins celui de la plus mauvaise.
- Si 12 courses et plus sont courues le score total sera le score de toutes les courses moins celui des 2 plus mauvaises courses.

Les multicoques courent en temps compensé selon le système temps sur temps.
Les openbic et laser courent en temps compensé selon le système temps sur temps

11. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

OPTIMIST

- Les 3^{er} Benjamin et 1^{ère} fille Benjamine
- Les 3^{er} Minimes et 1^{ère} fille Minime
- Plus jeune régatier

OPEN BIC et LASER

- Les 3^{er}
- 1^{ère} fille

Intersérie MULTICOQUES

- Les 3^{er}
- 1^{er} équipage féminin
- Plus jeune équipage

PAV BIC 293

- Les 3^{er}
- 1^{er} féminin
- Plus jeune régatier

13. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

14. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FF Voile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter : **le**

CSBF Cercle Sportif de Bas du Fort
Digue MONROUX
Bas du Fort
97190 GOSIER

Tél : 05 90 90 93 94
Email : csbf.guadeloupe@wanadoo.fr
Site : www.csbf-guadeloupe.com/